

APPEL À PROJETS D'EXPOSITIONS

À l'intention des finissant·e·s de la maîtrise en arts visuels et médiatiques

École des arts visuels et médiatiques

Université du Québec à Montréal

Saisons 2020-2021 et 2021-2022

Date limite : 1^{er} décembre 2019, 23 h 59



Anne-Renée Hotte. Solistes, 2015



UQAM

UQAM - Galerie de l'UQAM

C.P. 8888, Succursale Centre-ville

Montréal, QC H3C 3P8

Téléphone : (514) 987-6150

Télécopieur : (514) 987-6897

galerie@uqam.ca

galerie.uqam.ca

DOCUMENTS À FOURNIR

Formulaire SOUMISSION DE PROJET

- Dûment rempli
- Signé par la direction de recherche
- En format .pdf nommé ainsi :
NomDeFamille_Formulaire.pdf

Description du projet d'exposition (voir détails p. 5)

- 500 mots maximum pour le développement du projet
- Joindre une liste descriptive du matériel visuel
(numéro, *Titre*, année, dimensions / durée, médium / technique)
- En format .pdf nommé ainsi :
NomDeFamille_Projet.pdf

Matériel visuel

- 10 à 15 images, format .jpg, maximum 5 Mo chacune
- 1 à 3 extraits vidéo, format .mov ou .mp4, totalisant
10 min maximum
- Si vous souhaitez réaliser une maquette, vous pouvez la déposer
aux bureaux de la Galerie de l'UQAM, local J-R205 (lundi - vendredi,
9 h - 17 h). Vous pourrez la récupérer suite à l'évaluation des
demandes.

Matériel d'appui

Joindre en un .pdf nommé ainsi : NomDeFamille_Appui.pdf

- CV d'artiste (3 pages maximum)
- Dossier de presse (facultatif, 15 pages maximum)

Catalogue(s) (facultatif)

- Version .pdf : joindre au document Matériel d'appui
- Version papier : déposer aux bureaux de la Galerie de l'UQAM,
local J-R205 (lundi - vendredi, 9 h - 17 h). Vous pourrez les
récupérer suite à l'évaluation des demandes.

DÉPÔT

Faire parvenir les documents listés ci-dessus par WeTransfer, en un seul envoi

Anne Philippon, conservatrice adjointe à la Galerie de l'UQAM
philippon.anne@uqam.ca

Date limite : 1^{er} décembre 2019, 23 h 59



Michelle Bui. Pool of Plenty, 2018



Carolyne Scenna. Je suis la pire à ce que je fais le mieux et pour ce don je me sens bénie, 2017



Alexia Laferté-Coutu. Leurs ombres centenaires, 2018

SOUMETTRE UN PROJET D'EXPOSITION À LA GALERIE DE L'UQAM

La Galerie de l'UQAM reçoit exclusivement les dossiers d'exposition des étudiant·e·s inscrit·e·s à la maîtrise en arts visuels et médiatiques de l'UQAM. Pour avoir la possibilité d'appliquer à nouveau à l'appel de dossiers de la Galerie, les étudiant·e·s ayant déjà présenté un projet ne doivent pas avoir essuyé plus d'un refus.

La programmation est établie au moins 12 mois à l'avance et deux à quatre plages horaires sont réservées annuellement pour les expositions de fin de maîtrise. Tous les projets déposés sont soumis au comité de sélection des expositions de la Galerie de l'UQAM, composé de professeur·e·s de l'UQAM et de professionnel·le·s du milieu de l'art. Le comité se réunit de deux à trois fois l'an et se prononce sur les projets soumis.

NOTE IMPORTANTE

Lorsque la Galerie de l'UQAM prête son espace à l'École des arts visuels et médiatiques pour la présentation des expositions des étudiant·e·s de la maîtrise, elle ne dispose d'aucun budget pour ce faire. Les expositions régulières de la Galerie de l'UQAM sont financées grâce à des subventions du Conseil des arts du Canada et du Conseil des arts et des lettres du Québec. Ces organismes n'offrent pas de subventions pour les expositions étudiantes, ce qui explique pourquoi la Galerie ne peut offrir de cachet d'exposition, spécialement dans le contexte où les étudiant·e·s reçoivent des crédits pour leurs travaux de maîtrise. Les étudiant·e·s doivent s'adresser à l'École des arts visuels et médiatiques à ce propos.

La Galerie défraie malgré tout, à même son modeste budget d'opération, plusieurs coûts :

- logistique et technique (mise en état de la salle, aide à l'installation et à l'éclairage, lettrage, etc.) ;
- promotion (révision et mise en forme des textes et communiqués de presse, constitution des dossiers de presse, relations de presse, invitation électronique et infolettres, promotion via les réseaux sociaux, intégration aux publicités de la Galerie, tournage d'un parcours vidéo et d'une bande annonce, etc.) ;
- médiation (organisation de la présentation d'artiste, visites de groupes scolaires et communautaires, etc.).



Louis Bouvier. *TOUT n'est pas un sandwich*, 2015



Léna Mill-Reuillard. *Mirari*, 2013



Sébastien Cliche. *La doublure*, 2012

MODALITÉS DANS LE CAS D'UNE PROPOSITION RETENUE

Lorsqu'une décision du comité de sélection est favorable, les dates disponibles au calendrier d'exposition de la Galerie de l'UQAM sont proposées à l'étudiant-e retenu-e.

L'étudiant-e dont le projet est retenu est producteur·trice de sa propre exposition, conjointement avec l'École des arts visuels et médiatiques. Par ailleurs, la directrice ou le directeur de recherche est appelé·e à jouer un important rôle d'encadrement auprès de l'étudiant-e.

Dans le cadre de l'exposition, la Galerie organise une présentation publique d'artiste au cours de laquelle l'étudiant-e fait état de sa démarche et de ses recherches à la maîtrise.

ÉLÉMENTS PRIS EN CHARGE PAR L'ÉTUDIANT-E

- Rédaction de différents textes descriptifs de l'exposition :
 - 150 mots pour l'annonce de la programmation annuelle
 - 250 mots pour le texte au mur
- Rédaction du communiqué de presse et de la notice biographique
- Traduction professionnelle du communiqué de presse vers l'anglais (si désiré)
- Sélection d'images pour la promotion de l'exposition
- Équipement technique
- Montage et démontage
- Transport des œuvres

ÉLÉMENTS PRIS EN CHARGE PAR LA GALERIE DE L'UQAM

- Révision des textes et communiqués
- Relations de presse et promotion de l'exposition
- Conseils techniques
- Assistance technique lors du montage, notamment pour l'éclairage
- Identification de l'exposition et des œuvres présentées (lettrage, cartels, etc.)
- Prêt d'équipement muséal lorsque disponible (socles, cimaises, etc.)
- Documentation photo et vidéo de l'exposition



Marie-Ève Martel. *Transcender l'architecture*, 2015



Karine Payette. *Confort instable*, 2012



Jacko Restikian. *Made In China*, 2009

DÉTAILS SUR LA DESCRIPTION DE PROJET

La description du projet est la partie la plus importante du dépôt. C'est grâce à elle que le comité de sélection pourra juger de la pertinence et de la qualité artistique de votre projet d'exposition.

- Explicitez le thème de votre travail et le cadre de votre recherche ;
- Précisez vos objectifs ;
- Replacez ce projet dans le contexte général de votre pratique ;
- Décrivez brièvement l'œuvre ou les œuvres à exposer.

CONSEILS POUR LA RÉDACTION

Le comité de sélection s'intéresse aux aspects de la recherche, de l'innovation et de l'ouverture de nouvelles questions au cœur de votre pratique. Pensez à mettre ces éléments à l'avant-plan lors de la rédaction.

- Établir et définir avec précision la problématique de la recherche-crédation ;
- Exprimer en quoi la recherche-crédation proposée amène le travail ailleurs que dans votre pratique régulière. Ce point est encore plus crucial pour les artistes ayant réalisé plusieurs expositions par le passé ;
- Souligner la part de risque et d'expérimentation dans le projet ;
- Démontrer l'adéquation entre la recherche, les éléments produits et la forme privilégiée pour leur exposition ;
- S'assurer que le travail n'a pas été ou ne sera pas présenté ailleurs, car l'exposition de maîtrise doit impliquer une piste d'expérimentation nouvelle et comporter du travail inédit.



Myriam Jacob-Allard. Un coin du ciel, 2014

**Pour toutes questions,
veuillez contacter :**

Anne Philippon
Conservatrice adjointe
Galerie de l'UQAM
philippon.anne@uqam.ca
(514) 987-3000 p. 1424